



sondage IFOP-PERL sur
le logement des actifs des classes moyennes franciliennes

Plus de 40% des actifs franciliens sont en situation financière vulnérable en dépensant plus du tiers de leurs revenus mensuels pour se loger et préserver un minimum de qualité de vie

↪ **Le logement locatif privé : une variable d'ajustement entre l'accession et le logement social**

- 43% des interviewés sont locataires, 52% sont propriétaires.
- Les actifs de moins de 35 ans et les personnes aux revenus entre 1000 € et 3000 € nets mensuels sont surreprésentés parmi les locataires du secteur privé.
- En effet, si l'offre de logement social accueille correctement une partie de la classe moyenne, il existe pour les moins de 35 ans une réelle difficulté à rentrer dans le parc social: ils représentent 10% des locataires sociaux alors que le taux moyen du sondage est de 17%.
- Il ressort que le parc locatif privé est la variable d'ajustement pour pouvoir se loger en Ile de France.

↪ **Une situation financière généralement tendue pour les classes moyennes qui devient très préoccupante pour les locataires du secteur privé**

- La mise en danger financière est réelle pour 38% des propriétaires et pour 42% des locataires sociaux qui consacrent plus de 30% de leurs revenus nets mensuels pour leur logement.
- Le chiffre s'envole à plus de 60% des locataires du secteur privé qui dépensent plus du tiers de leur revenu mensuel dans leur loyer (12% d'entre eux déclarent dépenser plus de 40% de leur budget mensuel)

Près de 70% des locataires actifs franciliens préfèrent rester locataire d'un logement bien situé que propriétaire dans un environnement qui ne corresponde pas à leur souhait

↪ **Un sacrifice financier consentis par les locataires pour vivre selon leur souhait**

- Près de 70% des locataires (du secteur privé ou du secteur social) préfèrent rester locataires dans un logement bien situé que propriétaire dans un environnement de moindre qualité à leurs yeux. Le sacrifice financier pour se loger est consenti pour préserver les conditions de confort et d'environnement.

- Plus généralement, les actifs franciliens choisissent leur logement sur 3 critères : un prix abordable (pour 68%), un logement de qualité (67%), la qualité de vie proposé par le quartier choisi (58%).
- Dans un contexte où une écrasante majorité des franciliens jugent satisfaisant le confort de leur logement et sont très satisfaits de leur environnement de vie (écoles, commerces, espaces verts, sécurité), 60% des interviewés souhaitent changer de logement et pour un quart de ceux qui souhaitent changer, le logement idéal est hors de l'Île de France.
- Le désir de quitter l'Île de France est équitablement réparti parmi les différentes catégories d'actifs. Mais au-delà de cet équilibre général, parmi les interviewés souhaitant quitter la région francilienne, 3 catégories sont surpondérées. Les professions intermédiaires, les familles avec enfants et les actifs les plus âgés sont les plus enclins à souhaiter quitter l'Île de France.

Près de 45% des actifs franciliens résident déjà à moins d'une demi-heure de leur travail et 85% à moins d'une heure.

- 52% des actifs parisiens résident à moins d'une demi-heure de leur travail, c'est également le cas pour 41% des actifs de la Petite Couronne comme de la Grande Couronne.
- La distance logement/travail n'a de répercussion particulière, ni dans le souhait de changer de résidence ou de quitter la région francilienne, ni dans le choix d'un nouveau logement où ce critère de choix se place en 4^{ème} position avec seulement 35% de citations.

A l'heure de l'examen du projet de loi Grand Paris essentiellement consacré au métro automatique et aux questions institutionnelles, ce sondage montre qu'il est également important de se préoccuper de la question du logement accessible aux actifs des classes moyennes, pour aider ces forces vives à rester en Île de France et construire la future « ville monde ».

PERL est promoteur de logements locatifs socialement responsables.

Sondage IFOP-PERL

Réalisé entre le 2 et le 5 novembre 2009 auprès de 600 actifs des classes moyennes résidant dans l'agglomération francilienne définie par l'INSEE.

Ont été retenus comme actifs de la classe moyenne, les personnes ayant un emploi rémunéré et les chômeurs ayant déjà travaillé dont les ressources sont supérieures aux plafonds du logement social d'insertion (PLAI) et inférieures aux plafonds maximum du logement social (PLS)

Contact Presse :

Agence CAP & CIME

8 rue Royale - 75008 Paris

01.44.50.50.57

agence@capetcime.fr